

Contact Presse :

Catherine Guillaud-Lauzanne / *Syndicat de l'Ouest Lyonnais*

Chargée de mission « Droit – Observation »

c.guillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr / 04.78.48.35.40

Vaugneray, le 29 mai 2017

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais Retour sur la REUNION PUBLIQUE du 5 avril 2017

Retour sur la première réunion publique de la révision du SCoT

Le mercredi 5 avril 2017 à 19h, la 1^{ère} réunion publique de la révision du SCoT de l'Ouest Lyonnais s'est tenue à l'espace Flora Tristan à Soucieu-en-Jarrest.

Un peu plus d'une cinquantaine de personnes était présente pour prendre connaissance du diagnostic et des enjeux territoriaux identifiés sur l'Ouest Lyonnais.

Cette réunion a permis de présenter au public le diagnostic général, véritable photographie du territoire : ses évolutions, ses influences, ses potentiels, ses limites, ses besoins... et d'en déterminer ses principales caractéristiques : population, logements, déplacements, environnement, énergie et climat, économie, agriculture et forêt, tourisme, etc.

Cette réunion publique clôt la phase de diagnostic de la révision du SCoT.



Et maintenant ?

La prochaine étape après le diagnostic du SCoT est la phase de travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Le travail a commencé au sein du Syndicat de l'Ouest Lyonnais et des communautés de communes. Une rubrique sur cette étape sera prochainement mise en ligne sur le site internet du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL).

Pour aller plus loin

Le compte-rendu de la réunion publique du 5 avril 2017 ainsi que la présentation du diagnostic et des enjeux territoriaux sont consultables au lien suivant : www.ouestlyonnais.fr → rubrique « la révision du SCoT : la phase de diagnostic » ou téléchargeables dans la rubrique "Téléchargements", rubrique "La révision du SCoT".

Pour suivre toutes les actualités sur la révision du SCoT : www.ouestlyonnais.fr → rubriques « la révision du SCoT »

Rester informé-e et contribuer ! Pendant toute la démarche, un dossier d'information et un registre sont disponibles dans les locaux du SOL, et aux sièges des 4 communautés de communes du Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Pour contribuer à la démarche, toutes les observations peuvent être envoyées par courriel au SOL ainsi que par courrier à l'adresse du syndicat.